

VILLE DE CHIÈVRES

PRIORITE 1

Grosage



Version initiale

Création d'un espace public convivial et partagé



Version actualisée (.. / .. /)

1. Description succincte du projet

Contexte : place du village traversée par deux voiries, dangerosité, sentiment d'insécurité, prédominance de la voirie, manque d'espace de convivialité et d'espaces verts

Nature du projet :

- Sécurisation de la traversée routière et des usagers actifs (piétons, cyclistes), clarification des espaces dédiés aux transports en commun
- Végétalisation : agrément, ombrage, infiltration des eaux de pluie, plantes comestibles et/ou mellifères
- Convivialité : mobilier d'agrément et de stationnement vélo, land art, jeux pour enfants
- Animation et appropriation citoyenne, durant les études préalables, le chantier et dès la mise en service de l'espace
- Gestion : valorisation du permis de végétaliser, gestion différenciée

Public cible : riverains, citoyens

2. Justification du projet

- **Justification par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé**

Besoins identifiés :

- Besoin d'adapter le territoire, les espaces publics en particulier, à l'évolution du profil sociodémographique de la population
- Besoin de retrouver des espaces publics structurants, jouant leur rôle de lieu de rencontre.
- Besoin d'encourager les échanges, la convivialité et la cohésion sociale
- Besoin d'adapter les espaces publics à l'évolution de la mobilité (partage de l'espace) et aux enjeux climatiques
- Besoin de renforcer l'attractivité résidentielle des cœurs de village

- **Caractère rural du projet**

Le projet offre l'opportunité de rééquilibrer l'espace dévolu aux différentes fonctions de la place : il s'agit donc d'un investissement qui aura de nombreuses répercussions favorables à l'amélioration de la convivialité du cœur de village de Grosage.

- **Effets directs et effets multiplicateurs attendus**

La mise en place de ce projet aura des effets multiplicateurs tels que :

- Amélioration du cadre de vie et de la convivialité des espaces publics
- Création d'espaces publics de qualité et sécurisés, adaptés à différentes catégories de population
- Diminution de la pression de la voiture sur la place de Grosage
- Développement de la dimension intergénérationnelle et de l'intégration sociale
- Modération des effets du changement climatique sur le périmètre et ses abords (îlot de chaleur, ruissellement)

- **Projets connexes du PCDR et de la Commune**

1. Végétaliser les espaces publics avec des plantes comestibles
 12. Aménager et animer de nouveaux espaces verts communaux
 13. Amplifier la gestion différenciée et le zéro phyto
 15. Soutenir les festivités et le folklore identitaire
 18. Mener des actions « Petit Patrimoine Populaire Wallon »
 26. Organiser des animations mobilisatrices sur les espaces publics
 36. Améliorer les équipements de la Maison du Domissart à Grosage
 41. Réaliser des aménagements de sécurisation du réseau routier
 43. Aménager des itinéraires de mobilité active sécurisés
- Autres projets communaux :

- **Alternatives éventuelles**

Néant

- **Sobriété du projet**

La sobriété de ce projet provient également du fait qu'il s'appuie sur des aménagements simples, locaux et qui redonneront une place à la biodiversité.

3. Lien à la stratégie du PCDR

- **Défis et objectifs principaux en lien avec la stratégie du PCDR**
 1. Devenir moteur de transition
 - A. Par les gestes du quotidien
 - B. Par des démarches globales
 2. Recréer un rapport à la nature apaisé, source d'intégration et de plus-value territoriale
 - B. Par la végétalisation des espaces urbanisés
 3. Recréer des cœurs de village dynamiques
 - C. Par la convivialité des espaces et des équipements publics : modulables, multimodaux et multifonctionnels
 - E. Par un système de mobilité convivial, inclusif et sécurisant
- **Liens qualitatifs et quantitatifs**
- **Objectifs connexes avec les autres plans et programmes pertinents**

4. Impacts du projet sur la résilience du territoire et de la société

Impacts ✓ ou ✕	Dimension					
	Environnement	Energie	Mobilité	Social	Culturel	Economique
Éléments prioritaires						
Intérêts des générations futures	✓		✓	✓	✓	
Participation	✓		✓	✓	✓	
Cohérence des politiques sectorielles	✓		✓	✓	✓	
Solidarité des territoires						
Evaluation permanente	✓		✓	✓	✓	

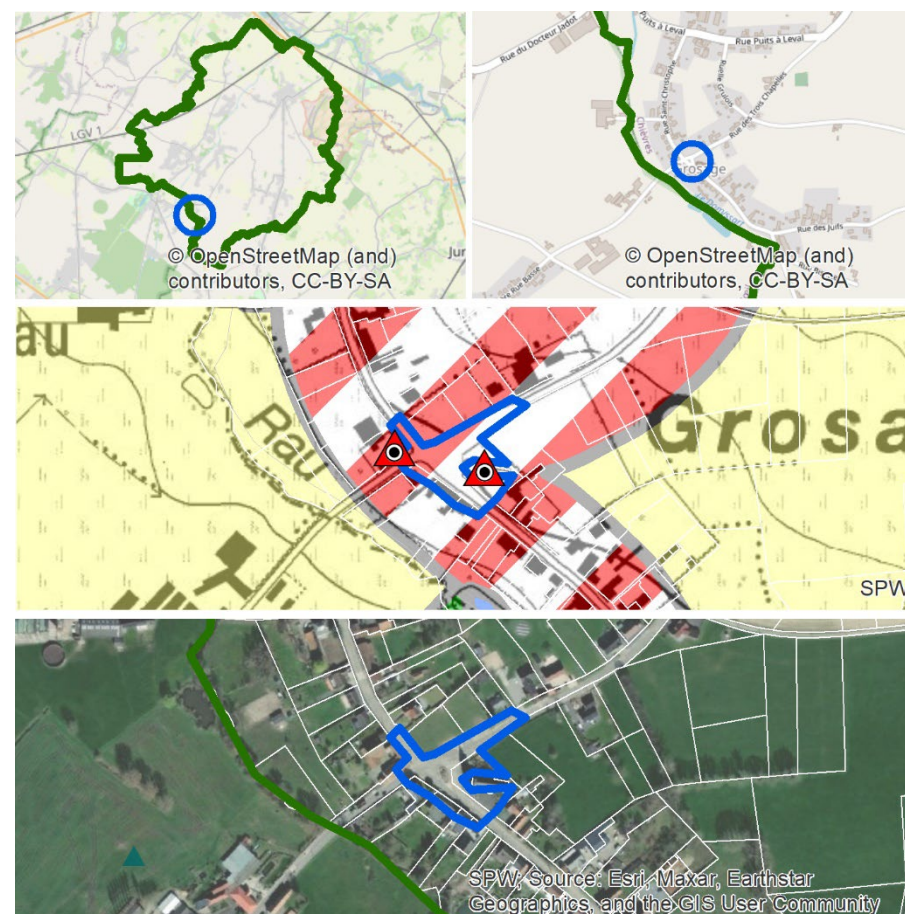
5. Localisation et statut

- **Adresse**
Grosage, place, à la croisée des rues de la Cure et Saint-Christophe

- **Périmètre d'intervention**

Intégration du projet par rapport à son environnement direct (pôles d'activités du village, intégration sociale, culturelle, économique, etc.)

- **Intégration du projet par rapport à son environnement direct**
Proximité du ruisseau Domissart mais pas d'aléa d'inondation ni de services écosystémiques dans le périmètre d'intervention
- **Cadre légal**
Zone d'habitat à caractère rural
IPIC : l'église et une ferme
SDC + guide communal d'urbanisme en cours d'élaboration
- **Contraintes naturelles existantes**
Sans objet
- **Statut de propriété**
Ville de Chièvres



6. Parties prenantes, porteurs de projet

- **Porteur du projet**
Ville de Chièvres
- **Partenaires potentiels**
Riverains
CCATM
SPW Mobilité et Infrastructures
Zone de Police, TEC
GRACQ, Pro Vélo
Le Renouveau (foyer d'hébergement pour personnes handicapées)
- **Pistes de financement**
RW – Développement rural

7. Programme de réalisation

- **Eléments pris en compte pour définir la priorité de la fiche**
 -
- **Etat du dossier**
 - Ilot directionnel et marquage au sol en place depuis plusieurs années, mis en œuvre suite à l'identification de problèmes de sécurité routière dans le cadre du premier PCDR
- **Programme des travaux ou des aménagements**
 - Intégration des modes actifs : piétons (trottoirs, traversées sécurisées), cyclistes (itinéraires sécurisés, arceaux vélos)
 - Intégration des transports en commun : arrêt de bus aménagé
 - Gestion des eaux pluviales
 - Mise en lumière de l'espace public : sécurité, ambiance, programmation
 - Maintien et valorisation des jardins didactiques
- **Planification**
 -
- **Démarches administratives à réaliser par la Commune**
 -
- **Eléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé**

8. Estimation globale du coût

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
- Investissement et/ou phase		☒ Commune ☒ Wallonie ☒ Autres :
- Frais accessoires (honoraires, acquisition)		
- TVA		
- Total (TFC)		

Projet rémunérateur oui ☒ non ☒

9. Evaluation

Indicateur(s) de réalisation	Valeur cible	Source de vérification

Indicateur(s) de résultat	Valeur cible	Source de vérification

10. Mesures en faveur de la résilience locale et de la transition

- Mesures pour répondre aux risques et contraintes identifiés au point 5 (Localisation et statut)

- Mesures en faveur de la bonne gestion des eaux

Éléments quantitatifs généraux du dossier, superficie totale de la parcelle, superficie initiale non bâtie sur la parcelle, superficie finale non bâtie sur la parcelle, dispositif de temporisation des eaux ruisselant des surfaces imperméabilisées, mesures envisagées

Le bureau d'étude intégrera une analyse de la gestion des eaux de pluie. Le programme privilégiera également l'augmentation de la perméabilité du sol (zones semi-perméables pour le stationnement, augmentation de la surface végétalisée, etc.)

- **Mesures en faveur de l'utilisation durable des ressources naturelles**

Energies renouvelables, isolation des bâtiments, énergie grise et durabilité des matériaux, citerne d'eau de pluie, dispositifs pour minimiser la consommation des énergies fossiles, électrique (luminaire), mise en œuvre de matériaux écologiques, utilisation de techniques innovantes, ...

Le réaménagement de la place de Grosage a pour objectif de sécuriser l'espace pour les différents modes : le report modal vers les modes actifs contribuera à diminuer l'utilisation d'énergie fossile.

La mise en lumière de l'espace public s'appuiera sur les dernières technologies à faible consommation et permettra la programmation de l'éclairage.

- **Mesures en faveur de la sobriété du projet**

Coûts/m², coûts/personnes impactées, études de différentes alternatives, analyse coût/bénéfice du projet, ...

Le bureau d'étude devra proposer différents scénarii d'aménagement de la place, permettant de confronter les coûts de mise en œuvre et les coûts de fonctionnement et d'entretien. Ce afin que les Autorités puissent opter pour la solution qui rencontrera le mieux les besoins d'aménagement et l'objectif de sobriété.

- **Mesures en faveur de la biodiversité**

Création de liens avec la nature, place réservée à la biodiversité, prise en compte du patrimoine naturel, sa protection, sa valorisation, éléments d'intérêt écosystémiques sur le site, mesures de protection à prendre, amélioration de la qualité biologique du site, amélioration de la qualité biologique des surfaces mises en œuvre, ...

Le périmètre de la place compte des jardins didactiques aménagés dans le cadre du 1^{er} PCDR : l'aménagement de la place les mettra en valeur et déclinera ses ambiances dans l'espace public.

Le bureau d'étude examinera la possibilité de maximiser les surfaces perméables et végétalisées. La végétalisation de l'espace sera composée d'espèces indigènes et en partie comestibles.

- **Mesures en faveur de l'accessibilité et de l'inclusivité du projet**

Accessibilité pour tous (piéton, vélo, PMR, etc.), aménagements prévus, conception de la mobilité autour du projet, inclusivité (genre, classes sociales, ...)

Le réaménagement de la place de Grosage a pour objectif de sécuriser l'espace pour les différents modes de transport, notamment grâce à des trottoirs, des passages piétons, des itinéraires cyclables, un arrêt de bus équipé, des arceaux vélos, etc.

- **Mesures de transition vers l'économie locale et circulaire**

Entreprises locales, matériaux locaux, entreprise d'insertion sociale, soutien aux activités locales, à la valorisation de ressources locales, analyse économique du cycle de vie des bâtiments, ...

En cas de réaménagement profond des coffres de voiries, des matériaux de réemploi seront privilégiés.

Le cas échéant, l'aménagement des espaces verts pourra être confié à une entreprise d'insertion sociale du village.

- **Intégration du projet dans l'environnement**

Impact (+ ou -) du projet sur le paysage, impact (+ ou -) sur le voisinage, mesures envisagées

La mise en œuvre du projet contribuera directement à l'amélioration du cadre de vie pour les riverains et pour les usagers de l'espace. Conçu de manière à favoriser son appropriation, le projet contribuera également à créer de la convivialité au cœur du village et à tisser des liens entre les usagers.

11. Annexes

- **Plan de situation**
- **Périmètre d'intervention**
- **Dossier photographique**
- **Etat des lieux**
- **Liste des activités actuelles concernées par le projet**
- **Liste des projets de même fonction existant sur le territoire communal**